

Les perceptions des Canadiens — un sentiment d'appartenance, de confiance mutuelle et de confiance à l'égard des institutions

par Grant Schellenberg

Au cours de leur vie, les Canadiens participent à de nombreux types d'activités communautaires et sociales. Ils donnent temps et argent à des œuvres de bienfaisance, deviennent membres d'organismes, votent aux élections, se livrent à d'autres activités politiques, assistent à des services religieux et créent des réseaux sociaux avec des amis, des voisins, des collègues et des connaissances.

Ces activités jouent un rôle essentiel pour ce qui est de la santé et de la vitalité de notre pays. Par exemple, selon l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation de 2000, les Canadiens ont accordé un appui financier de plus de 5 milliards de dollars aux œuvres de bienfaisance et aux organismes à but non lucratif en 2000. En outre, plus du quart de tous les adultes avaient pratiqué une forme de bénévolat au cours de l'année précédente¹.

L'engagement civique et social a certainement pris le devant de la scène en raison du grand intérêt qui entoure le « capital social ». Bien qu'on ne cesse de s'interroger sur la meilleure façon de définir et de mesurer le capital social, le débat s'articule autour d'un thème commun, à savoir que notre façon de



Le présent article est une adaptation de *Enquête sociale générale de 2003 sur l'engagement social, cycle 17 : un aperçu des résultats*, produit n° 89-598 au catalogue de Statistique Canada. Ce document est offert gratuitement sur le site de Statistique Canada à l'adresse suivante : www.statcan.ca/francais/freepub/89-598-XIF/free_f.htm.

TSC Ce qu'il faut savoir sur la présente étude

Dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG), le volet portant sur l'engagement social a permis d'interviewer environ 25 000 Canadiens de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces. Cette enquête a été élaborée pour étudier la mesure du capital social et pour mieux comprendre en quoi les réseaux sociaux et les normes de confiance et de réciprocité pourraient favoriser l'obtention de meilleurs résultats individuels et sociaux. Elle visait à recueillir des données sur une foule d'activités dans lesquelles s'engagent les Canadiens, comme les rapports sociaux avec leur famille, leurs amis et leurs voisins, leur participation à des organisations, à des activités politiques et à du travail bénévole, et l'aide informelle qu'ils offrent ou reçoivent. Dans le cadre de l'ESG, on a également recueilli des données sur leurs valeurs et leurs attitudes ainsi que sur leur niveau de confiance à l'égard des gens et des institutions publiques. Dans l'ensemble, l'enquête a contribué à fournir de l'information détaillée sur les multiples modes de participation à la vie sociale et communautaire des Canadiens.

Le présent article a permis d'examiner trois volets du capital social : le sentiment d'appartenance, la confiance à l'égard des institutions publiques et la confiance mutuelle.

nous lier aux autres et les conditions des rapports que nous entretenons avec eux ont des conséquences énormes sur notre bien-être². Robert Putnam est une figure de proue dans ce domaine. S'appuyant sur des données américaines, il avance que différentes formes d'engagement social ont subi un

déclin marqué depuis les années 1970³. Il soutient que cette situation n'est pas sans conséquences puisqu'il existe de fortes corrélations entre le capital social et divers autres indicateurs du bien-être tels que le bien-être des enfants, le rendement scolaire, les crimes de violence, la santé et l'évasion fiscale.

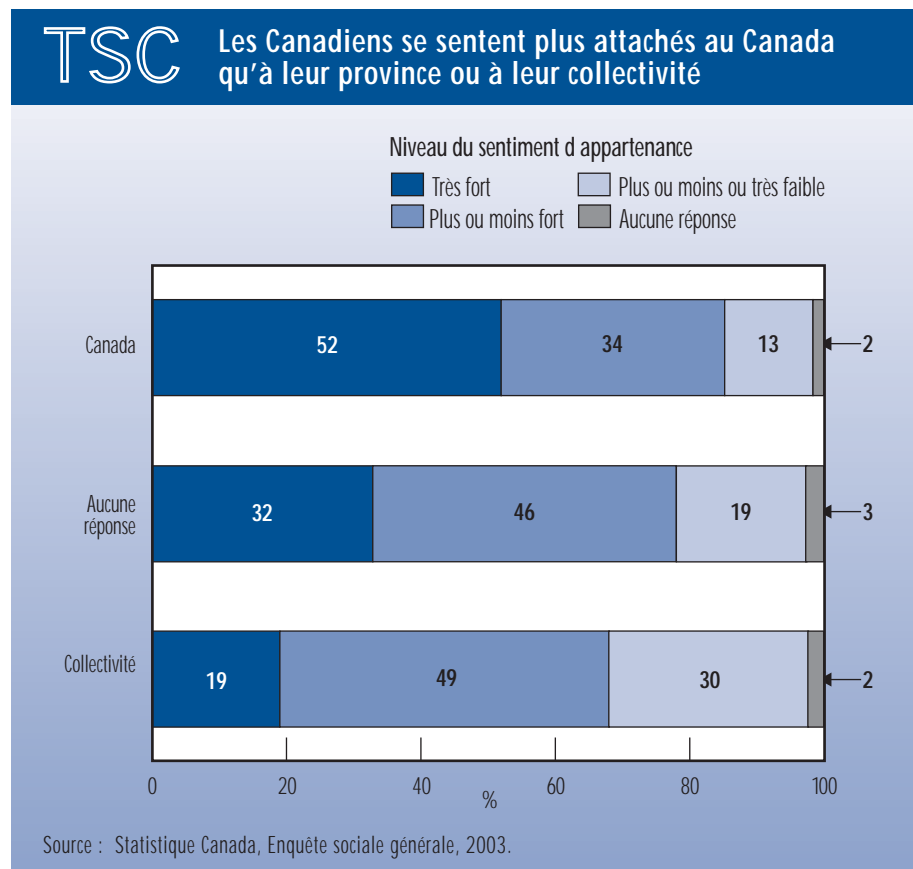
Dans le présent article, on donne un aperçu global des perspectives et des activités des Canadiens en 2003, et ce, pour trois secteurs : le sentiment d'appartenance des gens au Canada, à leur province et à leur collectivité, leur niveau de confiance à l'égard des institutions publiques telles que le système de soins de santé et le Parlement fédéral ainsi que le niveau de confiance mutuelle des citoyens. Le fort sentiment d'appartenance des gens se développe grâce à leurs importants réseaux sociaux, lesquels favorisent en retour le sentiment de solidarité⁴. La confiance des gens à l'égard des institutions publiques est considérée comme un élément clé d'une démocratie en santé. La confiance aux autres s'avère primordiale pour que les activités de coopération et de communication soient efficaces et que les relations soient positives.

Plus de 8 Canadiens sur 10 éprouvent un fort sentiment d'appartenance au Canada

Les réseaux sociaux peuvent contribuer à créer un sentiment d'appartenance, l'interaction entre les gens renforçant la solidarité et le sentiment d'interdépendance. L'interaction stimule la confiance mutuelle entre les étrangers, ce qui peut les porter à partager leurs valeurs et leurs attentes et ainsi, leur permettre d'affirmer leur identité et leurs sentiments de solidarité à l'égard des autres⁵. Par conséquent, les sentiments d'appartenance peuvent être un signe de notre interdépendance réciproque.

Dans l'ensemble, 85 % des Canadiens ont dit éprouver un sentiment d'appartenance plus ou moins fort ou très fort, alors que pour 13 %, le sentiment d'appartenance était plus ou moins faible ou très faible. La majorité des Canadiens ont également dit avoir un sentiment d'appartenance plus ou moins fort ou très fort à leur province et à leur collectivité locale, et ce, dans des proportions moindres qu'à l'échelon national.

La très grande majorité des répondants de tous les groupes d'âge ont dit éprouver un sentiment d'appartenance plus ou moins fort ou très fort au Canada. Les répondants



plus âgés étaient cependant plus enclins que ceux de moins de 30 ans à se dire très fortement attachés au Canada. Cette différence pourrait signifier que les jeunes ont toujours été moins susceptibles que leurs aînés d'éprouver un sentiment d'appartenance au Canada. Il se peut en revanche que les jeunes d'aujourd'hui soient moins susceptibles que ceux des générations précédentes d'éprouver un sentiment d'appartenance et qu'ils continueront à se sentir ainsi en vieillissant. Il est impossible de déterminer laquelle de ces interprétations est juste en utilisant des données pour une seule période précise.

À l'extérieur du Québec, les différences provinciales au chapitre de la proportion de personnes éprouvant un sentiment d'appartenance plus ou moins fort ou très fort envers le Canada étaient très modestes, ce sentiment variant de 87 % chez les répondants de la Colombie-Britannique à 95 % chez ceux de l'Île-du-Prince-Édouard. Au Québec, toutefois, seulement 74 %

des habitants se disaient plus ou moins attachés ou très attachés au Canada.

Au Québec, le sentiment d'appartenance au Canada varie selon la langue, les personnes parlant français à la maison étant moins susceptibles que celles parlant anglais de qualifier de très fort leur sentiment d'appartenance au Canada (29 % et 66 % respectivement). Néanmoins, la majorité des résidents du Québec qui parlaient français à la maison ont décrit de façon positive leur sentiment d'appartenance au Canada, 70 % d'entre eux le qualifiant de plus ou moins fort ou de très fort. À l'extérieur du Québec, ce sentiment variait très peu selon que l'on parle français ou anglais à la maison.

L'immigration figure à l'avant-scène du paysage démographique canadien. En 2001, la proportion de Canadiens immigrants (18 %) était supérieure à ce qu'elle n'avait jamais été en 70 ans. La grande majorité des immigrants se sont dits plus ou moins attachés ou très attachés au

	% d'aînés se sentant plus ou moins attachés ou très attachés		
	Au Canada	À leur province	À leur collectivité
Total	85	78	68
Hommes	85	78	67
Femmes	86	78	69
Groupe d'âge			
Moins de 30 ans	80	72	64
30 à 49 ans	85	76	67
50 à 64 ans	87	82	71
65 ans et plus	92	86	74
Statut d'immigrant			
Né au Canada	85	79	68
Immigré avant 1980	91	78	68
Immigré entre 1980 et 1989	88	72	64
Immigré entre 1990 et 2003	84	72	65
Province de résidence			
Terre-Neuve-et-Labrador	89	90	82
Île-du-Prince-Édouard	95	89	78
Nouvelle-Écosse	93	85	75
Nouveau-Brunswick	92	82	76
Québec	74	82	69
Ontario	89	75	66
Manitoba	91	78	68
Saskatchewan	89	78	73
Alberta	88	78	63
Colombie-Britannique	87	75	68
Province de résidence et langue parlée à la maison			
Québec			
Français	70	84	69
Anglais	95	70	67
Autre	91	75	66

	% d'aînés se sentant plus ou moins attachés ou très attachés		
	Au Canada	À leur province	À leur collectivité
Ailleurs au Canada			
Français	91	80	74
Anglais	89	77	68
Autre	86	76	66
Niveau de scolarité des personnes de 25 à 54 ans			
Études secondaires partielles	82	78	69
Diplôme d'études secondaires ou études postsecondaires	86	77	66
Diplôme d'études collégiales	86	78	67
Diplôme universitaire	86	73	64
Revenu du ménage des personnes de 25 à 54 ans			
Moins de 20 000 \$	85	71	59
20 000 \$ à 39 999 \$	84	77	65
40 000 \$ à 59 999 \$	83	78	65
60 000 \$ à 79 999 \$	85	79	69
80 000 \$ et plus	88	76	67
Importance de la collectivité			
Régions rurales et petites villes	85	82	76
Agglomération de recensement comprenant moins de 50 000 habitants	87	82	74
Agglomération de recensement comprenant au moins 50 000 habitants	87	79	71
Régions métropolitaines de recensement comprenant moins de 1 000 000 d'habitants	87	77	66
Régions métropolitaines de recensement comprenant au moins 1 000 000 d'habitants	83	75	63
Nombre d'institutions auxquelles les répondants ont confiance			
3 ou moins	79	67	57
4 ou 5	85	75	64
6 ou 7	87	81	71
8 ou 9	89	87	77

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Canada. Cela était le cas de 84 % des immigrants qui sont arrivés dans les années 1990. Cependant, ces immigrants étaient un peu moins susceptibles que leurs prédécesseurs de qualifier de très fort leur sentiment d'appartenance au Canada, possiblement en raison du fait qu'ils y vivaient depuis moins longtemps que d'autres et qu'ils avaient moins eu la possibilité de cultiver un fort sentiment d'attachement⁶. Le sentiment d'appartenance nationale

était plus répandu chez les immigrants arrivés au Canada avant 1980 (91 %), ce qui témoigne du fait que la plupart d'entre eux avaient 50 ans et plus en 2003.

C'est à Terre-Neuve-et-Labrador que les gens sont le plus attachés à leur province

La majorité des Canadiens (78 %) qualifiaient de plus ou moins fort ou de très fort leur sentiment d'appartenance à leur province. Ce

sentiment était courant parmi les répondants plus âgés.

C'est surtout à Terre-Neuve-et-Labrador (53 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (46 %) que l'on disait éprouver un « très fort » sentiment d'appartenance à sa province, l'Ontario et la Colombie-Britannique manifestant le moins d'attachement à leur province (29 % dans les deux cas). Il n'en demeure pas moins que la majorité des résidents des 10 provinces ont dit éprouver un

sentiment plus ou moins fort ou très fort envers leur province. Dans l'ensemble, les francophones du Québec déclaraient avoir un attachement comparable à celui qu'éprouvaient les résidents d'autres provinces. Les anglophones du Québec étaient toutefois moins nombreux que les francophones de cette province à avoir un attachement à celle-ci.

On peut également noter qu'il existe un lien entre le sentiment d'appartenance à la province et le fait d'y être né ou non. Plus précisément, 34 % des Canadiens vivant dans leur province de naissance ont déclaré éprouver pour celle-ci un très fort sentiment d'appartenance, ce qui était le cas de 26 % de ceux qui n'étaient pas nés dans leur province de résidence actuelle.

Le sentiment d'appartenance d'une personne à sa collectivité se renforce en fonction du nombre d'années qu'elle y a passé

La majorité des Canadiens décriaient que leur sentiment d'appartenance à leur collectivité locale était positif, 68 % d'entre eux le qualifiant de plus ou moins fort ou de très fort. Encore une fois, les personnes plus âgées se sentaient plus attachées à leur collectivité que les jeunes.

Le sentiment d'appartenance à la collectivité était plus répandu chez les personnes qui résidaient dans leur région depuis plus longtemps. Par exemple, les personnes qui vivaient dans une collectivité depuis au moins cinq ans étaient environ deux fois plus susceptibles que celles qui s'y trouvaient depuis moins de trois ans d'éprouver un sentiment d'appartenance très fort pour leur collectivité.

Enfin, lorsqu'on tient compte des personnes qui habitent dans leur région depuis au moins cinq ans, on constate que celles résidant dans des régions rurales et petites villes⁷ sont plus susceptibles que celles vivant dans les grandes villes de qualifier de plus ou moins fort ou de très fort leur sentiment d'appartenance à leur collectivité.

Confiance à l'égard des institutions

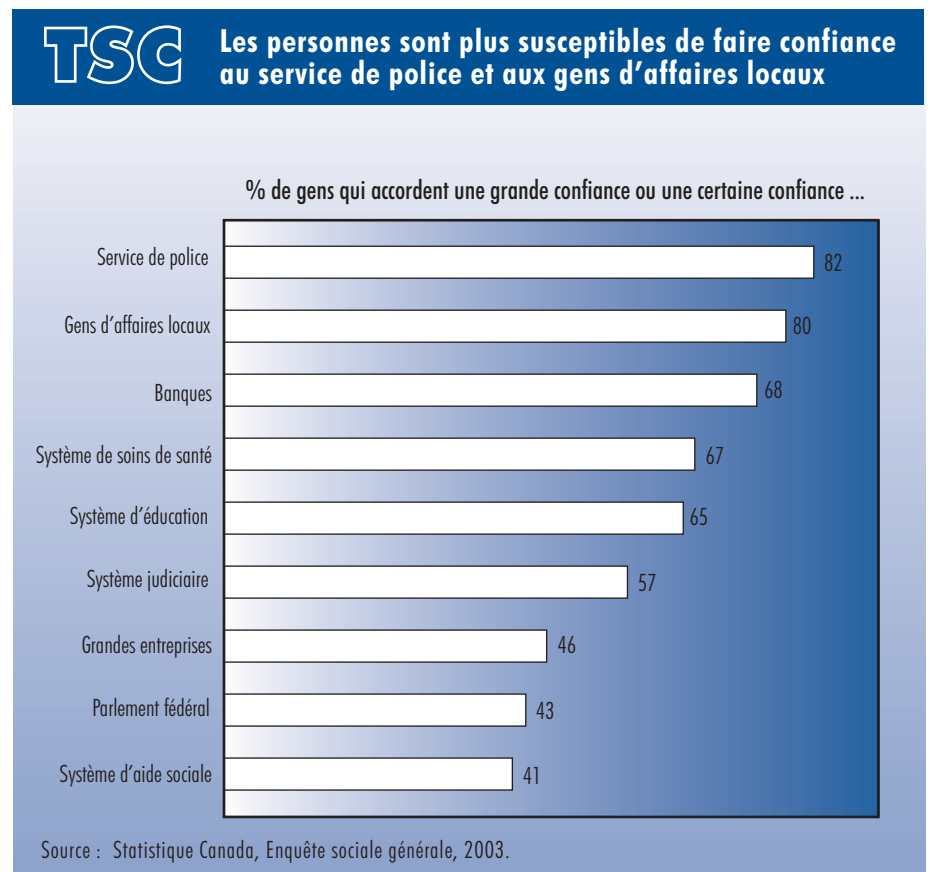
Les institutions publiques telles que le système de soins de santé, le système d'éducation et le Parlement fédéral jouent un rôle important dans la vie des Canadiens. Les institutions étant souvent considérées comme les piliers de la société, il peut y avoir de quoi s'inquiéter lorsqu'ils perdent leur crédibilité auprès des gens. Certains observateurs soutiennent que, dans une société au cœur de la mondialisation et de plus en plus impersonnelle, la confiance envers les institutions est encore plus importante⁸.

On a demandé aux répondants de l'Enquête sociale générale (ESG) jusqu'à quel point ils faisaient confiance à diverses institutions⁹. Les Canadiens ont réservé leur évaluation la plus favorable au corps policier, 82 % des répondants leur accordant une certaine confiance ou une grande confiance. Les gens d'affaires et les marchands locaux avaient aussi la cote, 80 % des Canadiens déclarant leur faire confiance.

Environ les deux tiers des Canadiens ont dit avoir une certaine confiance ou une très grande confiance au système de santé et au système d'éducation, tandis qu'une proportion moindre a dit faire confiance au système judiciaire (57 %). Le système d'aide sociale et le Parlement fédéral étaient les institutions publiques qui inspiraient le moins confiance aux Canadiens, quoique des proportions significatives de répondants aient été incapables de répondre à ces questions ou ont refusé de le faire.

Le niveau de confiance des gens à l'égard des institutions publiques variait considérablement d'une province à l'autre. Les gens du Québec étaient habituellement plus susceptibles que ceux des autres provinces de manifester une grande confiance à l'endroit des institutions publiques. On répondait moins souvent faire confiance au Parlement fédéral et au système judiciaire dans les provinces de l'Ouest qu'ailleurs.

Les membres des ménages ayant un revenu supérieur étaient un peu plus susceptibles que les autres de



	Institutions publiques choisies					
	Service de police	Système de soins de santé	Système d'éducation	Système d'aide sociale	Parlement fédéral	Système judiciaire
% de personnes de 25 à 54 ans qui ont une grande confiance ou une certaine confiance						
Revenu du ménage						
Total	83	65	68	39	41	58
Moins de 20 000 \$	79	65	66	46	45	54
20 000 \$ à 39 999 \$	83	65	70	44	41	58
40 000 \$ à 59 999 \$	87	67	72	42	44	61
60 000 \$ à 79 999 \$	88	68	72	40	42	59
80 000 \$ et plus	89	70	70	39	43	64

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

dire qu'ils faisaient grandement ou passablement confiance au service de police et au système judiciaire. De plus, ils étaient un peu moins susceptibles d'exprimer ce niveau de confiance envers le système d'aide sociale que les membres de ménages à faible revenu.

Il y avait un rapport entre le niveau de confiance que les gens ont exprimé envers les institutions, d'une part, et le sentiment d'appartenance qu'ils éprouvaient envers le Canada, leur province et leur collectivité locale, d'autre part. Par exemple, 87 % des personnes qui ont dit faire confiance à huit ou à neuf institutions décrivaient de manière positive leur sentiment d'appartenance à leur province, tandis que 67 % de celles qui ont répondu faire confiance à trois institutions ou moins éprouvaient ce sentiment¹⁰.

Un peu plus de la moitié des Canadiens font confiance aux autres

Ces dernières années, les chercheurs de différents pays ont partagé leur intérêt par rapport au niveau de confiance et à sa signification. Par exemple, les économistes ont cherché à déterminer s'il y avait un lien entre la croissance économique et le niveau de confiance réciproque des citoyens. La confiance est essentielle au fonctionnement de notre société interdépendante. Les

gens s'attendent à ce que les autres conducteurs partagent la route et obéissent aux lois de la route, ils font confiance aux personnes qui conservent et qui investissent leur argent, ils confient à l'adolescent du voisinage la responsabilité de garder leurs enfants et ils dépendent de leurs fournisseurs de services Internet pour envoyer des courriels aux bonnes personnes. Ce ne sont là que quelques exemples de situations de la vie quotidienne où les gens font confiance aux autres. Lorsque le niveau de confiance s'atténue, les gens sont moins portés à courir des risques, ils exigent davantage de protection contre les actes inappropriés que pourraient commettre les autres et ils prennent des dispositions pour faire face aux imprévus¹¹.

L'une des façons privilégiées par l'ESG pour tenter de déterminer si les personnes font confiance aux autres consiste à leur demander si elles diraient qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou si elles croient qu'on est jamais trop prudent dans nos relations avec les gens. Dans l'ensemble, 53 % des Canadiens ont répondu qu'on peut faire confiance aux gens, tandis que 43 % ont dit qu'on n'est jamais assez prudent dans nos relations avec eux¹². Les femmes et les hommes avaient des points de vue comparables à cet égard, tout comme les personnes de groupes d'âge différents.

Les personnes plus scolarisées et les membres des ménages ayant un revenu supérieur étaient plus susceptibles que les autres de dire qu'on peut faire confiance aux gens. Parmi les groupes, on n'a observé aucun écart systématique en tenant compte du statut d'immigrant.

En comparant les provinces, on constate que la proportion de résidents du Québec qui estiment pouvoir faire confiance aux gens est relativement faible (35 %) par rapport à celle (60 %) des résidents de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et des provinces de l'Ouest. Les Québécois étaient moins enclins que leurs concitoyens des autres provinces à faire confiance aux gens, mais plus susceptibles qu'eux de faire confiance aux institutions.

Dans le cadre de l'ESG, et pour sonder plus à fond le niveau de confiance des gens envers les autres, on a posé aux répondants deux questions hypothétiques pour savoir ce qu'il adviendrait probablement, à leur avis, s'ils perdaient un portefeuille ou un sac à main contenant 200 \$ que retrouverait un voisin ou un parfait inconnu. La plupart des Canadiens (55 %) ont répondu qu'il était improbable qu'un parfait inconnu leur rende le portefeuille ou le sac à main, tandis que 37 % ont répondu que ce dénouement était plutôt probable ou très probable¹³.

	Niveau de confiance envers les autres		
	Le portefeuille ou le sac à main serait rendu ¹ par		
	On peut faire confiance aux gens	un voisin	un inconnu
	% de la population de 15 ans et plus		
Total	53	79	37
Hommes	54	79	36
Femmes	51	78	37
Groupe d'âge			
Moins de 30 ans	50	75	31
30 à 49 ans	54	81	40
50 à 64 ans	57	82	40
65 ans et plus	49	74	32
Province de résidence			
Terre-Neuve-et-Labrador	62	91	49
Île-du-Prince-Édouard	67	93	58
Nouvelle-Écosse	60	88	49
Nouveau-Brunswick	54	89	46
Québec	34	77	23
Ontario	56	78	39
Manitoba	60	80	38
Saskatchewan	65	83	45
Alberta	60	78	42
Colombie-Britannique	62	77	41
Niveau de scolarité			
Études secondaires partielles	41	74	26
Diplôme d'études secondaires	53	79	36
Diplôme d'études collégiales	55	82	40
Diplôme universitaire	67	85	47

	Niveau de confiance envers les autres		
	Le portefeuille ou le sac à main serait rendu ¹ par		
	On peut faire confiance aux gens	un voisin	un inconnu
	% de la population de 15 ans et plus		
Revenu du ménage			
Moins de 20 000 \$	43	70	32
20 000 \$ à 39 999 \$	48	79	35
40 000 \$ à 59 999 \$	53	83	37
60 000 \$ à 79 999 \$	59	85	40
80 000 \$ et plus	66	89	47
Statut d'immigrant			
Né au Canada	53	81	37
Immigré avant 1980	57	76	36
Immigré entre 1980 et 1989	46	68	32
Immigré entre 1990 et 2003	52	69	33
Importance de la collectivité			
Régions rurales et petites villes	54	88	40
Agglomération de recensement comprenant moins de			
50 000 habitants	50	81	38
Agglomération de recensement comprenant au moins			
50 000 habitants	57	81	39
Régions métropolitaines de recensement comprenant moins de 1 000 000 d'habitants	56	79	39
Régions métropolitaines de recensement comprenant au moins 1 000 000 d'habitants	49	73	32

1. Très probable ou peu probable.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2003.

Ils étaient plus optimistes dans le cas d'un voisin, à peine 15 % jugeant improbable que celui-ci leur rende leur portefeuille ou sac à main s'il le trouvait, alors que 79 % estimaient que cela était probable¹⁴.

Les personnes des provinces de l'Atlantique affichaient les plus hauts niveaux de confiance ainsi mesurés, au moins 46 % d'entre eux disant qu'il était plutôt probable ou très probable qu'un parfait inconnu leur rende leur portefeuille ou leur sac à main s'il le trouvait et 88 %, qu'il était probable qu'un voisin ferait de même. Les personnes des plus grands centres urbains du pays s'attendaient moins que les

personnes des autres centres à ce qu'on leur rende leur portefeuille ou leur sac à main.

Résumé

On s'intéresse fortement aux activités sociales et communautaires auxquelles participent les Canadiens. Cela tient surtout au fait que l'engagement social et les réseaux sociaux pourraient influencer sur un grand nombre de résultats dans des secteurs tels que la santé publique, la croissance économique, l'innovation, la réussite scolaire et le développement communautaire¹⁵. Bien que l'analyse des liens entre de tels

résultats dépasse la portée du présent article, l'ESG a cependant déterminé qu'il existait une relation entre les forts sentiments d'appartenance, de confiance envers les autres et de confiance envers les institutions publiques qu'éprouvent les gens et leur degré de bonheur et de satisfaction face à la vie.



Grant Schellenberg est analyste principal à la Division de la démographie de Statistique Canada.

1. M. Hall, L. McKeown et K. Roberts, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, produit n° 71-542-XPF au catalogue de Statistique Canada, 2001.
2. M. Woolcock, « Le rôle du capital social dans la compréhension des résultats sociaux et économique », *Isuma*, vol. 2, n° 1, printemps 2001, p. 11 à 18.
3. R. Putnam, « Mesure et conséquences du capital social », *Isuma*, vol. 2, n° 1, printemps 2001, p. 47 à 58.
4. R. Putnam, « Bowling alone: America's declining social capital », *Journal of Democracy*, vol. 6, n° 1, 1995, p. 65 à 78.
5. *Ibid.*; C. Beem, *The Necessity of Politics: Reclaiming American Public Life*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.
6. La proportion moindre de nouveaux immigrants qui ont qualifié leur sentiment d'appartenance au Canada de « très fort » n'était pas attribuable au profil d'âge plus jeune de ce groupe comparativement aux Canadiens nés au pays.
7. Les régions rurales et petites villes sont des régions situées à l'extérieur des zones de navettage des régions métropolitaines de recensement (RMR) ou agglomérations de recensement (AR). Une RMR ou une AR est composée d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale ou noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une RMR compte au moins 100 000 habitants, et celui d'une AR se situe entre 10 000 et 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent.
8. K. Newton et P. Norris, *Confidence in public institutions: Faith, culture or performance?* Présentation à la réunion annuelle de l'American Political Science Association, le 3 septembre 1999, à Atlanta. Site Web : ksghome.harvard.edu/~pnorris.shorenstein.ksg/acrobat/newton.pdf, consulté le 7 juillet 2004.
9. Plus particulièrement, on leur demandait s'ils avaient une grande confiance, une certaine confiance, peu confiance ou aucunement confiance en ces institutions. Les répondants devaient répondre en fonction de leur propre compréhension du terme « confiance ».
10. Les réponses des personnes qui ont été incapables ou qui ont refusé de répondre à cinq questions ou plus des neuf questions sur la confiance envers les institutions ont été omises dans les calculs.
11. M. Tschannen-Moran et W.K. Hoy, « A multidisciplinary analysis of the nature, meaning and measurement of trust », *Review of Education Research*, vol. 70, n° 4, hiver 2000, p. 547 à 593.
12. Tout juste un peu moins de 5 % des répondants ont été incapables de répondre à la question ou ont refusé de le faire.
13. Les répondants qui restaient (9 %) ont été incapables ou ont refusé de répondre à la question.
14. Sept pour cent des répondants ont été incapables ou ont refusé de répondre à la question.
15. Woolcock, *ibid.*, 2001.